
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 4 JUIN 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Nathalie BERNARD, Michel COLOMA, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Robert GIL, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Christian RICOME, Caroline SUDRE, Julien VILLE.

Invités : Michel OLIVET.

Assistent : Fanny BABOU, Lionel BARNADES, Alexis BUSOLIN, Thibault HETZEL, Thierry JAMET.

Excusée : Henri BERGERET, Stéphanie FEULLERAT, Gilles MICHEL.

Début de la réunion : 19 :12

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 14 mai 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

1. Informations institutionnelles et financières.

En introduction, chaque élu est appelé à s'exprimer sur la situation de son club d'appartenance eu égard à la réouverture des équipements et la reprise progressive des activités.

La campagne de financement des Projets Sportifs Fédéraux pour l'année 2020 est désormais clôturée. Au final, 41 structures d'Occitanie (dont la ligue, 7 comités départementaux et 33 clubs) ont déposé un dossier ce qui représente un contingent de 135 projets. Au niveau de la ligue, 7 projets ont été rédigés et sont intégralement présentés oralement :

- pratique sportive en milieu rural.
- développement des lieux de pratique en lien avec le développement de l'Eau Libre.
- formations et professionnalisation des acteurs fédéraux par les formations Fédérales et d'État pour le développement des pratiques et la professionnalisation du milieu sportif.



- mise en œuvre du dispositif Promotion du Sport Santé dans les clubs d'Occitanie par les formations NFS et NFBE et l'accompagnement des clubs dans la mise en place de leur Plan Sport Santé Bien Être.
- suivi création et réhabilitation des équipements aquatiques.
- équipe technique régionale.
- accompagnement à la structuration/pérennisation des clubs et comités départementaux et au développement de leur offre de pratiques.
- prévention contre les incivilités (laïcité, discrimination, lutte contre le harcèlement, violences et violences sexuelles, utilisation des outils de communication numérique, prévention addiction...).

Les prochains appels à projets auxquels la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation envisage de répondre sont : i) le plan j'Apprends A Nager ; ii) le Projet de Performance Fédéral (pratique sportive de haut-niveau) ; iii) le projet Sésame (parcours vers un emploi dans l'encadrement sportif) ; iv) le Projet Sportif Territorial (relatif à la sollicitation des avis sur la réhabilitation/construction d'équipements sportifs).

En parallèle, la reprise progressive des activités suite à la pandémie de Covid-19 est l'occasion de transformer les contraintes actuelles en opportunité de formation. Pour ce faire, le Centre d'Accession Formation d'Occitanie Font-Romeu reprend ses activités à partir du 8 juin 2020 et se propose d'accueillir les éducateurs pour une immersion pendant une semaine (du 8 au 13 juin 2020). Ce moment sera propice aux échanges sur la performance et l'entraînement. Il convient de retenir les informations suivantes :

- le suivi de cette action de formation est compatible avec le statut de chômage partiel (sur volontariat du salarié).
- l'ensemble des frais sont avancés par la ligue, avant un remboursement AFDAS.
- le programme prévoit 9 séances dans l'eau, 2 séances de préparation physique, des activités en extérieurs ainsi que des moments d'échange entre les séquences d'entraînements.
- les entraîneurs peuvent venir accompagnés d'un petit groupe de nageurs (niveau championnats de France Juniors minimum), la prise en charge financière pour les nageurs restera à la charge du club ou des familles.

Cette action est résolument expérimentale ; la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'engage à communiquer massivement à ce sujet dans les prochains jours. A terme, la volonté est clairement d'élargir cette initiative à toutes les disciplines, sur l'intégralité du territoire d'Occitanie.

2. Arbitrage.

La réforme des Officiels de Natation Course entrera en vigueur le 1 septembre 2020. Elle concerne l'évolution du titre d'officiel ainsi que l'implication à avoir en termes de formations (formations



initiales, formations par équivalence, formations continues). Plus en détails, il est présenté la déclinaison régionale des différentes formations à mettre en place en Occitanie dans le cadre de cette réforme. Le support de l'intervention de Didier MESLET est disponible en annexe.

A l'unanimité, le Comité Directeur entérine la procédure présentée pour les niveaux requis de formations initiales et continues ainsi que la désignation des formateurs sur le territoire d'Occitanie.

3. Questions diverses.

- Il est rappelé que la clôture des comptes est fixée (statutairement) au 31 août 2020. Pour ce faire, il est demandé le retour de tous les documents comptables par voie dématérialisée à ligue@occitanie.ffnatation.fr ou bien par voie postale (site de Montpellier) pour le 15 septembre 2020. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé par rapport aux dates précédemment évoquées (cf. procès-verbal de la réunion de Comité Directeur du 14 mai 2020).
- Les certifications se poursuivent selon le programme initialement envisagé et seront clôturées le 12 juin 2020. Ceci est gage du bon fonctionnement des formations à distance proposées par l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation d'Occitanie.

Fin de la réunion : 20 :39

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général



Formation des officiels natation course en Occitanie

Réforme appliquée au 1^{er} septembre 2020



Evolutions

Jusqu'à 2019-2020	Fonction dans le jury	Réforme au 1 ^{er} septembre 2020
Officiel C	Chronométrateur	Chronométrateur
Officiel B	Juge à l'arrivée	
	Juge de virages	Juge
	Juge de virages en chef	
Officiel A	Juge de nage	Starter
	Starter	Juge-arbitre
	Superviseur	
	Juge-arbitre	



Officiels fédéraux

Les officiels liste FFN prendront désormais le nom d'officiels fédéraux. Ils auront obligatoirement le titre de Juge-Arbitre, seront proposés par les Ligues, et garderont ce « label » pendant deux années civiles consécutives, période renouvelable sur proposition de la Ligue.



Implications

Nouvelles formations initiales

Nouvelles formations pour équivalences

Nouvelles formations continues



Equivalence entre anciens et nouveaux titres

Equivalences	Officiel C → Chronométrateur	Officiel B → Juge	Officiel A → Juge-Arbitre
Formation	Formation théorique à la fonction de juge à l'arrivée.	Formation théorique à la fonction de juge de nage.	Aucune. (Officiels A ayant été licenciés en 2018-2019 et 2019-2020)
Examen écrit	Aucun.	Questionnaire spécifique à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.	Aucun.
Validation pratique	Juge à l'arrivée à réaliser une fois sur toute la durée d'une réunion.	Juge de nage à réaliser deux fois sur toute la durée d'une réunion.	Equivalence automatique.



Formations continues

Titres	Formation continue requise pour validation du titre
Officiel C et Chronométrateur	Aucune
Officiel B et Juge	Au minimum 1 saison sur deux et à chaque changement significatif des règlements
Starter	Au minimum 1 saison sur deux et à chaque changement significatif des règlements
Juge-Arbitre	Au minimum 1 saison sur deux et à chaque changement significatif des règlements



Organisation en Occitanie

Principes

Délégation de certaines formations au niveau départemental

Implication des officiels fédéraux dans les formations

Validation des critères pour devenir formateur par la Ligue



Les Formations

Formation	Formation initiale	Formation continue
Mise à niveau officiel C vers Chronométrateur	Formateur départemental ou régional	Aucune
Chronométrateur	Formateur départemental ou régional	Aucune
Mise à niveau officiel B vers Juge	Formateur départemental ou régional	Formateur départemental ou régional
Juge	Formateur départemental ou régional	Formateur départemental ou régional
Starter	Formateur départemental ou régional	Formateur départemental ou régional
Juge-Arbitre	Formateur régional	Formateur régional



Désignation des formateurs

Critères	Formateur départemental	Formateur régional
Nombre	1 minimum par département (sauf exception)	A définir par la Commission officiels de la Ligue
Titre détenu	Juge-Arbitre	Juge-Arbitre
Ancienneté dans le titre	1 saison <u>complète</u> minimum	3 saisons <u>complètes</u> minimum
Proposé par	Comité départemental et/ou Commission officiels de la Ligue	Commission officiels de la Ligue
Validé par	Comité Directeur de la Ligue	Comité Directeur de la Ligue
Supports de formation	Par la Ligue (documents pédagogiques fournis)	Par la Ligue (documents pédagogiques fournis)
Officiels fédéraux	Les officiels fédéraux feront de fait partie du pool des formateurs.	





Merci de votre attention